

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

air Question écrite n° 73540

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les problèmes de pollution de l'air engendrés par les parcs de stationnement en sous-sol. Ces parcs ont des sorties d'air sur l'extérieur débouchant parfois sur des façades d'habitation comportant des fenêtres. Ainsi l'air pollué entre dans les habitations lorsque le système d'aération du parc de stationnement se met en route, ce qui peut augmenter considérablement le taux d'oxyde de carbone. Aussi, il aimerait savoir quelle est la réglementation en vigueur pour protéger les riverains de ces parcs de stationnement.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri

Circonscription: Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 73540

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances **Ministère interrogé :** équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1045